

Tant qu'il y a un client insatisfait, nous ne pouvons pas parler de résultats

Suite à l'article paru le 14 février dans Granma concernant les défaillances dans la vente à crédit de matériel de cuisson, des responsables informent des sanctions appliquées aux entités impliquées pour ces irrégularités

MARTA MARIA MARIÑO ET OSCAR SANCHEZ SERRA

“Que ce soit dans les chaînes CIMEX et TRD ou dans le Commerce, les analyses et décisions qui s'appliqueront dans ces cas sont en attente, et le MINCIN les communiquera au journal; mais cela doit nous servir de leçon: chaque décision que nous prenons doit être suivi d'un contrôle au-delà des documents et réunions. Chaque instance doit faire son travail et la communication est la clé du succès de chaque décision.”

305 CREDITS OCTROYES POUR L'ACHAT DE MATERIEL DE CUISSON PAR LA BANQUE FURENT REPORTEES AU VENDREDI 28 FEVRIER

. PHOTO: ANABEL DIAZ MENA



Ainsi s'acheva le compte rendu de la rencontre du 17 février dernier entre notre équipe et des responsables du Ministère du Commerce

Intérieur, la Chaîne TRD, la Société CIMEX, la Banque Centrale de Cuba, et l' Union des Entreprises de Commerce et de Gastronomie de La Habana, suite au reportage publié le 14 du même mois, ayant pour titre **Pour qui sonne le glas de la maladresse**, et qui mit en exergue les failles de la politique des crédits accordés lors de la vente de matériels de cuisson dans le réseau de TRD et CIMEX, la pénurie de ceux-ci dans les MAI, ainsi que leur vente faite par les personnes ayant eu des coupons pour acheter les articles abîmés.

Conformément à l'accord, la ministre du Mincin, Mary Blanca Ortega Barredo, et son équipe de travail, composée des vices ministres Ada Chávez et Bárbara Acosta, et Mirurgia Ramírez, directrice des Services, rencontrèrent Granma avec l'objectif d'informer la population des mesures prises suite au travail journalistique.

La Ministre explicita le fait que la désinformation dans les unités de commerce, depuis la mise en place de cette politique, ôta le bénéfice attendu par ce programme et mit en avant des irrégularités dans les établissements, ce qui pourrait se répéter pour toute mise en place de quelconque politique si nous n'agissons pas avec efficacité et agilité.

“Nous devons prendre conscience de la nécessité d’informer, d’expliquer. Une ou deux fois, cela ne suffit pas. Nous sommes arrivés à la conclusion qu’à notre niveau nous ne donnons pas suffisamment d’informations en utilisant tous les moyens de communication, car c’est indispensable pour la population lorsque nous mettons en place ou décidons de quelque chose de nouveau sur le marché”, affirma Mary Blanco Ortega.

Lors de la cette session de travail, qui eut lieu vendredi dernier, Bárbara Acosta rapporta que 305 crédits accordés par la Banque pour acquérir du matériel de cuisson ne furent utilisés que le 28 février.

Entre les actions entreprises par le Ministère pour assurer le contrôle et la supervision des normes en cours dans le commerce, on trouve aussi l’attention portée par les Directions de l’Etat de chaque province lors de l’application de la politique dans les établissements pour enregistrer la présence d’équipements sur le marché.

“Il faut un laps de temps avant que toutes les politiques arrivent à maturité. Les accompagner de concert avec les intéressés, les élaborer, les proposer et une fois votées, les appliquer en assurant un suivi et en maintenant un processus d’amélioration dans la continuité, ceci est de notre responsabilité. Il faut continuer à travailler cet aspect, en informant les citoyens de ce que nous faisons, quels sont les procédés mis en place, ainsi que leurs droits et leurs devoirs; et tant que ce ne sera pas ainsi, tant qu’il y aura un client insatisfait, nous ne pourrons pas parler de résultats satisfaisants”, a ajouté Ortega Barredo.

Une des principales difficultés rencontrées par le programme est le maintien du niveau de service dans les ateliers de réparation, où le manque de pièces de rechange fait défaut à de nombreux clients. Ces insatisfactions ne correspondent pas non plus aux efforts faits pour maintenir tous les niveaux de pièces, qu’ils soient financiers ou toutes autres ressources utiles.

Dans ce contexte, la Ministre du Mincin ratifia que fin 2013, 35 millions de CUC furent investis et que pour cette année ce seront 23 millions supplémentaires.

Elle déclara que l’augmentation de consommateurs en attente génère un manque de récipients internes de marmites produites, qui sont de fabrication nationale et qui n’ont toujours pas été livrées au Mincin. Après les 5 000 en attente pour renouveler le matériel, il en faudra 1661 aussitôt après et c’est pour cette raison que nous donnons la priorité aux provinces les plus en difficulté à compter du mois d’avril.

L’Entreprise de Commercialisation Mayorista a aussi sa part de responsabilité pour assurer le succès du programme. Selon la Ministre,

les retards dans le transport de ces articles est une situation en suspens dans le commerce national qui doit être résolue une fois pour toutes.

De même, elle précisa que les provinces ont reçues des micro-interrupteurs et la partie inférieure de la marmite multiusages. Pour le second semestre de l'année, en accord avec le Ministère des Industries, 120 000 cuisines à induction de un feu, avec l'ensemble des ustensiles, arriveront sur les Marchés Artisanaux Industriels (MAI) de tout le pays.

Ortega Barredo insista sur la nécessité de dénoncer et d'affronter toute forme de délit et d'indiscipline des parties impliquées dans le programme et déclara que toutes les pièces de rechanges seront envoyées dans les ateliers, de sorte que rien ne justifie leur présence dans les unités commerciales d'état ou attribution à un tiers.

Elle insista également sur le fait qu'aucun établissement n'est autorisé à commercialiser des articles défectueux.

Notre journal publie ci-dessous les mesures adoptées suite à notre travail journalistique **Pour qui sonne le glas de la maladresse.**

Suite au travail journalistique publié le vendredi 14 février dans le journal Granma, la Ministre du MINCIN nous informa des mesures disciplinaires adoptées, toutes certifiées et signées par: la Directrice Générale de TRD Caraïbe, Ana María Ortega Tamaño; le Président de la Société CIMEX, Héctor Oroza Busutil, et le Directeur Général de l' Union des Entreprises de Commerce et de Gastronomie de La Habana, Pedro López López.

Société CIMEX:

1. Dans le magasin "ULTRA", afin d'appliquer ce qui a été établi, en prenant en compte toute l'information nécessaire pour la vente des matériels, en intégrant l'usage de bons lorsque la caisse enregistreuse ne peut fonctionner pour des problèmes informatiques :

Luis Alberto Rosabal Santiesteban, Administrateur de l'unité: retrait définitif de son poste

Anabel Cordero Hernández, Spécialiste Commerciale Principale: retrait définitif de son poste

Rassiel Roque Elosua, Spécialiste Commerciale: retrait définitif de son poste.

2. Au magasin "ROSELAND", pour avoir donné des informations incorrectes à la presse, en connaissant les réalités et n'avoir parlé que de la vente de ciment :

Anicely Ugaldó Peña, Administratrice de l'unité: Avertissement devant le Conseil de Direction.

Johanka Pérez Alfonso, Technicienne commerciale: retrait définitif de son poste.

3. Norberto de Jesús Gómez Acosta, Caissier attaché au service électroménager du magasin Brimart. Reconnaît avoir menti à son administratrice en niant avoir reçu la presse à qui il donna une fausse information sur le processus: Départ de l'entité.

Chaîne des Magasins TRD Caraïbe:

A l'employée Alina Cardó Sosa, Gérante de l'Unité Commerciale La Calzada, avertissement public, pour défaut de communication (de la Gérante vers les vendeurs de l'Etage de Vente pour ne pas les avoir informés à temps et soigneusement de toutes les étapes du procédé de la vente de ces matériels)

A l'employée, Inti Gutiérrez Veloz, Commerciale de l'Unité 10 d'Octobre, avertissement public, pour défaut de communication (failles dans le mécanisme d'information et de connaissance de la vente)

Union des Entreprises de Commerce et de Gastronomie de La Habana

Evidio Evangelio López Vichot, Directeur Commercial de l'Union des Entreprises de Commerce et de Gastronomie de La Habana, pour les problèmes de rareté des produits lors de la commercialisation des modules de cuisson, dans les magasins Sublime et Bocana, irritant ainsi la population par tant de négligence et irresponsabilité: Rétrogradation définitive à un poste de catégorie inférieure

Yosnier Roque Carrillo, Sous -directeur Commercial des Produits non alimentaires de l'Entreprise Provinciale de Commerce de La Habana, pour défaut de vision, responsabilité et avoir pris des décisions indues en ne suivant pas les consignes du niveau supérieur : Avertissement devant le collectif des salariés.

Rafael Esteves Quintero, responsable de l' Unité Basique de Commerce de la municipalité de Centro Habana, appartenant à l' Entreprise Provinciale de Commerce, pour avoir pris des décisions indues en ne suivant pas les consignes du niveau supérieur : Avertissement devant le Conseil de Direction.